

pièce 6.1.b

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
1/10 000ème

Projet arrêté le 11 avril 2013

PLU approuvé le :

Némo d'auteur :
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CENCHES

- I4 : Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques**
- Vu le nombre de lignes, celles-ci ne sont pas toutes indiquées sur le plan.
- PT3 : Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques**
- Ligne n°159/4 Foreau - Remay
➤ Vu le nombre de lignes, celles-ci ne sont pas toutes indiquées sur le plan.
- T7 : Servitudes aéronautiques. Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.**
- Elles s'appliquent sur l'ensemble du territoire communal.

